



# Le Christophien

BULLETIN MUNICIPAL





**SABLIÈRE  
WARWICK**

5, rang Moreau  
Warwick, (Québec)  
JOA 1M0

tél.: 819 358-7400  
télé.: 819 358-7419  
www.groupe-sw.com

GÉNIE CIVIL ■ EXCAVATION  
EXPLOITATION DE SABLIÈRES  
TRANSPORT D'AGRÉGAT ■ DÉNEIGEMENT

ISO 9001 : 2015 R.B.Q. 1170-4582-85



**ASPHALTE  
RÉSIDENTIEL ET  
COMMERCIAL**

**PAVAGE COUR RÉSIDENIELLE  
RÉPARATION MANUELLE  
FOURNITURE D'ASPHALTE**

Fier de vous servir et de vous offrir un produit de qualité,  
Pave Veilleux Inc. œuvre dans le domaine de l'asphaltage.  
Nous desservons une large clientèle dans diverses régions du  
Centre-du-Québec, de la Mauricie et des Bois-Francs.

RBQ : 2416-8304-95  
Avec vous  
depuis plus  
de **60 ans**

**PAVAGE.CA**  
**1 800 757-2198**  
153, rue Notre-Dame  
Notre-Dame-du-Bon-Conseil, QC J0C 1A0



RBQ : 2425-3718-09

**CONSTRUCTIONS  
andr e  
jacques inc.**



Gilles Larose, propri taire  
Cell. : 819 350-6960  
T l. : 819 758-4046  
Fax. : 873 241-1180 info@lesconstructionsaj.com

98, rue Laurier Ouest, Victoriaville G6S 0G5



**Lambert  
 LECTRIQUE 2012**

9263-6562 Inc. License RBQ : 5653-6824

**Entrepreneur  lectricien**

**819 357-5126**



Guillaume Charest, Pr sident

**B n ficiaires d'un  
accompagnement  
personnalis **



**Vous avez des questions sur  
nos services mobiles et en ligne?**


Nous sommes l  pour  
vous guider   chaque  tape.  
Informez-vous!

**KTM**

**GASGAS**

410, avenue Pie X, St-Christophe-d'Arthabaska (Victoriaville) QC, G6R 0M9  
819 357-9677 • admin@jpfracing.com



**jpfracing.com**



**Marc-Olivier Racette** : Maire

**Johanne Therrien** : Conseillère – district no. 1

**Denis Vaudreuil** : Conseiller – district no. 2

**Sarah Bellavance** : Conseillère – district no. 3

**René Boisvert** : Conseiller – district no. 4

**Gabriel Élie** : Conseiller – district no. 5

**Jason Whittemore** : Conseiller – district no. 6

## ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

**Katherine Beaudoin**, avocate

Directrice générale et greffière-trésorière

[directiongenerale@saint-christophe-darthabaska.ca](mailto:directiongenerale@saint-christophe-darthabaska.ca)

**Gabrielle Bergeron**

(remplacée temporairement

par Marie-Claude Vallée et Francine Moreau)

Adjointe administrative

[secadjoint@saint-christophe-darthabaska.ca](mailto:secadjoint@saint-christophe-darthabaska.ca)

**Patrick Parenteau**, (lundi au jeudi)

Conseiller en urbanisme & en développement durable

[permis@saint-christophe-darthabaska.ca](mailto:permis@saint-christophe-darthabaska.ca)

**Yves Gosselin**

Inspecteur à la voirie

[inspvoirie@saint-christophe-darthabaska.ca](mailto:inspvoirie@saint-christophe-darthabaska.ca)

**Yves Laroche**

Journalier à la voirie

[voirie@saint-christophe-darthabaska.ca](mailto:voirie@saint-christophe-darthabaska.ca)

**Julien Paradis**

Aide à la voirie

## BUREAU MUNICIPAL

418, avenue Pie-X

Saint-Christophe-d'Arthabaska (QC) G6R 0M9

Tél.: 819 357-9031 / Fax: 819 357-9087

[www.saint-christophe-darthabaska.ca](http://www.saint-christophe-darthabaska.ca)

Heures d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Le vendredi de 8 h 30 à 12 h



## ABRI D'HIVER TEMPORAIRE POUR AUTOMOBILE

Veillez noter que tout abri temporaire pour automobile **peut être installé du 15 octobre au 15 avril**. Advenant le cas où l'abri n'est pas défait au complet (incluant la structure) en date du 15 avril, les contrevenants sont passibles d'une **amende** minimum de **1 000 \$**. Le maximum autorisé est de deux (2) abris saisonniers par terrain.

**Merci pour votre collaboration !**

## APPELS AUTOMATISÉS



Inscription et mise à jour de vos coordonnées pour le service d'appels automatisés.

Le service d'appels automatisés de la MRC d'Arthabaska (Somum) permet de joindre les citoyens en cas de situation d'urgence, de sinistres ou pour transmettre une information importante concernant votre municipalité.



Voici le lien pour s'inscrire au service et vous permettre de mettre à jour vos coordonnées:

<https://www.saint-christophe-darthabaska.ca/fr/services-aux-citoyens/portail-citoyen/>



## ENTENTE AVEC LA SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX D'ARTHABASKA (SPAA)

**Encore cette année, la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska a signé une entente de service avec la Société protectrice des animaux d'Arthabaska (SPAA), effective pour l'année 2026.**

Pour déposer une plainte en lien avec un animal, vous devez appeler directement la SPAA. Soyez assurés que les plaintes sont traitées de façon confidentielle. La gestion des licences et l'accueil des animaux au refuge sont aussi des services offerts par la SPAA.

**Coordonnées :**

691, rue de l'Acadie, Victoriaville, G6T 1T9

Tél. : 819-758-4444 - [www.spaavic.com](http://www.spaavic.com)

# DEMANDE DE PERMIS : Construction – Rénovation et autres...

## Les occupants qui désirent effectuer les travaux suivants :

- Construction d'un bâtiment;
- Rénovation d'un bâtiment;
- Transformation d'un bâtiment;
- Réparation d'un bâtiment;
- Démolition d'un bâtiment;
- Déplacement d'un bâtiment;
- Affichage;
- Installation septique;
- Forage d'un puits;
- Opération cadastrale;
- Installation d'une piscine;
- Toute autre utilisation du sol;



**doivent obtenir un permis ou certificat auprès de la municipalité en s'adressant à M. Patrick Parenteau au 819-357-9031.**

Tous ces permis ou certificats sont exigés en vertu de la réglementation d'urbanisme en vigueur sur le territoire de la municipalité. Les formulaires de demande de permis sont disponibles sur notre site internet [www.saint-christophe-darthabaska.ca](http://www.saint-christophe-darthabaska.ca) (Section permis et certificats, procédure d'obtention). Vous pouvez aussi les obtenir au Centre Administratif situé au 418, avenue Pie X.

## IMPORTANT :

Si vous désirez effectuer des travaux, il est très important de prendre toutes les informations nécessaires, **AVANT** de les débiter. Il est tout aussi primordial de prévoir à l'avance **LA DATE DU DÉBUT** des travaux projetés. Il est donc fortement recommandé d'adresser votre demande de permis à la municipalité **au moins quatre semaines** avant le début des travaux. La municipalité dispose de 30 jours, à partir de la date où elle reçoit tous les documents requis pour effectuer l'analyse, pour délivrer un permis ou un certificat.

Si vous nettoyez votre terrain et que vous avez des branches à faire brûler (**feu de branches**), ou si vous faites un **feu de joie à ciel ouvert** et que le feu n'est pas dans un foyer extérieur, vous devez demander un **permis de brûlage** à votre municipalité. Le permis est **gratuit**. Si le feu est fait dans un poêle (foyer) extérieur, le permis n'est pas nécessaire.

## RAPPEL :

À partir du 14 avril 2026, la collecte des matières compostables reprendra à toutes les semaines, le mardi. Assurez-vous DE PLACER VOTRE BAC LA VEILLE DE LA COLLECTE, comme pour toutes les autres collectes de bacs noirs et verts. Afin de faciliter la collecte des matières qui auraient pu geler à l'intérieur du bac brun en raison de la saison froide, assurez-vous de bien secouer votre bac pour bien détacher tous les éléments des parois avant de le placer en bordure de la rue.

# BUDGET 2026



## REVENUS

Taxes foncières générales.....	3 522 591,80 \$
<b>Sous-total taxes générales .....</b>	<b>3 522 591,80 \$</b>
Aqueduc (taxes).....	198 914,30 \$
Matières résiduelles et fosses (taxes).....	496 195,85 \$
<b>Sous-total compensations.....</b>	<b>695 110,15 \$</b>
Redevance - matières résiduelles.....	50 912,39 \$
Prise en charge du réseau local .....	98 219,00 \$
Transfert Gouvernement du Québec.....	399 604,17 \$
<b>Sous-total subventions et transferts .....</b>	<b>548 735,56 \$</b>
AUTRES REVENUS (Licences et permis, dérogations mineures, droits sur les mutations immobilières, amendes et pénalités, contribution des promoteurs, etc.).....	299 785,75 \$
<b>TOTAL REVENUS.....</b>	<b>5 066 223,26 \$</b>

## DÉPENSES

Conseil et greffe (élections).....	126 645,58 \$
Gestion financière et administrative.....	523 217,95 \$
<b>Sous-total administration générale.....</b>	<b>649 863,53 \$</b>
Police - Sûreté du Québec.....	345 060,00 \$
Sécurité incendie.....	486 451,00 \$
Sécurité civile et entente SPAA.....	43 340,22 \$
<b>Sous-total sécurité publique .....</b>	<b>874 851,22 \$</b>
Voirie municipale.....	552 119,58 \$
Enlèvement de la neige.....	380 000,00 \$
Éclairage publique.....	80 000,00 \$
Signalisation .....	10 000,00 \$
Transport collectif & adapté.....	26 312,00 \$
<b>Sous-total transport et voirie.....</b>	<b>1 048 431,58 \$</b>
Réseau d'eau potable et pluvial.....	180 528,44 \$
Matières résiduelles et fosses septiques .....	505 557,20 \$
Cours d'eau et environnement.....	19 645,00 \$
<b>Sous-total hygiène du milieu.....</b>	<b>705 730,64 \$</b>
Urbanisme et développement.....	192 246,20 \$
Quote-part évaluation foncière.....	100 801,00 \$
Loisirs et culture .....	1 105 188,92 \$
Emprunts et frais de financement .....	293 986,94 \$
Activités d'investissement.....	95 123,23 \$
<b>TOTAL DÉPENSES &amp; CONCILIATIONS .....</b>	<b>5 066 223,26 \$</b>

Source : Me Katherine Beaudoin  
Directrice générale & Greffière-trésorière  
Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska  
Téléphone : 819.357.9031  
[directiongenerale@saint-christophe-darthabaska.ca](mailto:directiongenerale@saint-christophe-darthabaska.ca)



**Saint-Christophe d'Arthabaska, le 23 janvier 2026 – Lors d'une séance extraordinaire tenue le 23 janvier 2026, le conseil municipal de Saint-Christophe d'Arthabaska a adopté le budget 2026 et le programme triennal des immobilisations 2026-2027-2028.**

En effet, le taux de la taxe basée sur la valeur foncière restera à 0,6363 \$ / 100 \$ d'évaluation pour l'année 2026. Le budget total de l'année 2026 se chiffre à 5 066 223,26 \$, ce qui représente une augmentation d'à peine 0,69 % comparativement à l'année précédente.

Plusieurs tarifications liées aux matières résiduelles seront également gelées pour cette année. Dans les dernières années, la municipalité a mis en place un système de tarification des déchets basé sur le principe d'utilisateur/payeur. Ces changements ont eu des impacts positifs sur les performances liées à la gestion des matières résiduelles puisque les résidents de Saint-Christophe recyclent et compostent désormais davantage, ce qui diminue grandement les coûts et assure une stabilité de la tarification, malgré l'augmentation des coûts des collectes. De plus, puisque le nombre de kilogrammes de déchets éliminés par habitant est inférieur à la moyenne, la municipalité reçoit

un taux de subvention gouvernementale supérieur à la moyenne des municipalités admissibles.

Les projets prioritaires retenus par le conseil municipal pour l'année en cours sont la mise en place de nouvelles infrastructures dans le parc de la Famille, la réalisation d'une étude de faisabilité pour une piste cyclable et le reprofilage d'une noue drainante dans le 8e Rang. Les enjeux de sécurité concernant la route provinciale 116 demeurent également une priorité pour le Maire Marc-Olivier Racette et l'ensemble des élus de la municipalité. Ce dossier sera donc au cœur des discussions du conseil municipal et des partenaires gouvernementaux pour la nouvelle année.

Pour le nouveau conseil en début de mandat, il est primordial de bien analyser et préparer les projets des prochaines années. Pour cette raison, aucun projet d'infrastructure d'envergure n'a été retenu en 2026, afin d'avoir la plus judicieuse des planifications. Cette décision a également permis au conseil de geler, de manière exceptionnelle, le taux de la taxe foncière et ainsi donner un répit financier aux contribuables.

Les propriétaires fonciers recevront leur compte de taxes en février 2026 et auront toujours la possibilité de l'acquitter en quatre versements.

## PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028

	ANNÉE 2026	ANNÉE 2027	ANNÉE 2028
<b>CONSEIL MUNICIPAL ET ADMINISTRATION</b>			
Remplacement des tablettes électroniques - Conseil sans papier	5 500,00 \$		
<b>VOIRIE, INFRASTRUCTURES ET AUTRES SERVICES</b>			
Reprofilage de la noue près du barrage dans le 8 <sup>e</sup> Rang	50 000,00 \$	2 031 982,00 \$	
Réfection du 11 <sup>e</sup> Rang			1 000 000,00 \$
Réfection du boulevard Léon-Couture			
Acquisition des bacs pour les collectes de compost	39 623,23 \$		
<b>PARCS MUNICIPAUX ET TRANSPORT ACTIF</b>			
Préau sur la Patinoire du Parc Léon-Couture		500 000,00 \$	
Mise en valeur des parcs municipaux - Jimmy			75 000,00 \$
Étude de faisabilité pour une piste cyclable	100 000,00 \$		
Éclairage du Parc Entraide		30 000,00 \$	
Mise en valeur du Parc de la Famille	50 000,00 \$	100 000,00 \$	
<b>TOTAL</b>	<b>245 123,23 \$</b>	<b>2 661 982,00 \$</b>	<b>1 075 000,00 \$</b>
<b>FINANCEMENT</b>			
Activité d'investissement	95 123,23 \$		75 000,00 \$
Règlement d'emprunt		507 995,50 \$	
Fonds municipal pour fins de parcs	50 000,00 \$	130 000,00 \$	
Affectation de surplus	100 000,00 \$	170 000,00 \$	
Subvention TECQ			1 000 000,00 \$
Subvention PAVL - redressement (PIIRL)		1 523 986,50 \$	
Subvention FRR			
Subvention infrastructures de loisirs et de sports		330 000,00 \$	
<b>TOTAL</b>	<b>245 123,23 \$</b>	<b>2 661 982,00 \$</b>	<b>1 075 000,00 \$</b>



Marc-Olivier Racette  
Maire



Johanne Therrien  
Conseillère district 1



Denis Vaudreuil  
Conseiller district 2



Sarah Bellavance  
Conseillère district 3



René Boisvert  
Conseiller district 4



Gabriel Élie  
Conseiller district 5



Jason Whittemore  
Conseiller district 6



Me Katherine Beaudoin  
Directrice générale  
et Greffière-trésorière



# ENLÈVEMENT DES DÉCHETS SOLIDES VOLUMINEUX

**Veillez prendre note que l'enlèvement des déchets solides volumineux sera effectué la semaine débutant le 26 avril 2026.**

Vos déchets volumineux doivent être placés séparément des autres déchets, le plus près possible de la rue, disposés au sol et non dans une remorque. De plus, ceux-ci doivent être déposés en bordure de rue le dimanche 28 avril. Conformément à la *Loi de la qualité de l'environnement*, ces objets devront être empilés de façon ordonnée ou liés en paquet pour éviter leur éparpillement et faciliter leur enlèvement.

Les mots « **DÉCHETS VOLUMINEUX** » signifient et comprennent les déchets occasionnels et encombrants provenant d'usages domestiques (meublant la maison), tels que meubles, matelas, poêles, tapis et couvre-plancher (roulés) piscines hors-terre, branches (3 pieds et moins attachées, maximum de 3 paquets), accessoires électriques ou à essence (sans le moteur à essence).

À L'EXCLUSION des appareils électroniques, des carcasses d'automobiles, des matériaux de construction ou rénovation (ex. : fenêtres avec ou sans cadrages, portes, baignoires, douches, armoires, toilettes), clôtures, bois, souches d'arbre, ainsi que tout liquide (ex. : peinture, gaz et autre). Suite au programme de Recyc-Québec, **AUCUN PNEU n'est admis dans la collecte des déchets volumineux. Vous ne pouvez pas mettre de pneus dans les bacs de collectes régulières, vous devez les apporter dans un garage où se fait la vente de pneus.**

**IMPORTANT :** En vertu de la réglementation adoptée par le ministère de l'Environnement, les **APPAREILS DOMESTIQUES DE RÉFRIGÉRATION ET DE CLIMATISATION ne seront plus ramassés avec les déchets volumineux.**

**Vous devrez les apporter vous-même à l'Écocentre situé au 370, de la Bulstrode à Victoriaville 819 758-8378.**



**AVIS IMPORTANT :** Tout citoyen qui se questionne sur la présence d'un fossé ou d'un cours d'eau ou qui désire effectuer une demande d'entretien et d'aménagement du cours d'eau doit contacter l'urbaniste de sa municipalité qui, dans un premier temps, devra effectuer quelques vérifications, avant de transmettre le tout à la MRC dans le but d'obtenir les autorisations nécessaires pour procéder à la réalisation de travaux.

À noter qu'il n'est pas nécessaire d'obtenir une autorisation afin d'effectuer des travaux d'enlèvement de débris comme un pneu ou une branche d'arbre, à condition qu'il n'y ait pas de

travaux de creusage dans le littoral. Si la MRC d'Arthabaska constate une obstruction à la libre circulation de l'eau, il y aura demande de correctif auprès du propriétaire du terrain, le tout pouvant aller jusqu'à l'imposition d'une amende.

Si toutefois, vous vous interrogez en lien avec un cours d'eau, n'hésitez pas à contacter la municipalité.

Les résidentes et résidents qui désirent obtenir plus d'information en lien avec la gestion des cours d'eau sont invités à consulter le site Web de la MRC d'Arthabaska, au :

**www.mrc-arthabaska.qc.ca**, ou composer le 819 752-2444.

## COLLECTE SPÉCIALE DE SURPLUS DE FEUILLES

Il y aura **UNE collecte spéciale de feuilles mortes le mardi 21 avril 2026. !! Important !! Seuls les sacs de papiers sont acceptés pour cette collecte.**

**Modification à la COLLECTE DES SURPLUS DE FEUILLES**

Dans les dernières années, plusieurs municipalités au Québec ont interdit les sacs de plastique à usage unique pour la collecte des feuilles. Qu'il soit orange, transparent, vert ou noir, la présence du sac de plastique sur les plateformes de compostage est nuisible.

Effectivement, chaque sac doit être ouvert et vidé de son contenu à son arrivée sur les plateformes de compostage, une opération fastidieuse qui peut laisser des fragments de plastique dans la matière organique.

Heureusement, des alternatives plus « écologiques » au plastique existent!

**#BYEBYEPLASTIQUE**

Combinez les astuces suivantes pour trouver votre formule gagnante!

- Utilisez des sacs en papier! Ils sont compostables.
- Utilisez votre bac brun! Remplissez-le de feuilles à chacune des collectes. C'est gratuit!
- Faites du feuillicycle! Déchiquetez les feuilles à l'aide de votre tondeuse et laissez-les au sol.

**ATTENTION!**

À partir du 22 septembre 2021, les sacs de plastique utilisés pour les collectes de feuilles mortes ne seront plus ramassés dans toutes les municipalités de la MRC d'Arthabaska.

**ÇA FAIT DU BIEN DE FAIRE DU BIEN!**

**LAISSE TON EMPREINTE**

Poser un geste de bienveillance, c'est recevoir de la joie en retour.



# REMORQUES BOIS-FRANCIS

Tous types de remorques

- Roulotte
- Bateau
- Fermée
- Ouverte
- Hydraulique
- Plateforme
- Freins
- Essieux
- Lumières
- Soudure
- Accessoires
- etc.



# USINAGE BOIS-FRANCIS

- Fabrication
- Réparation
- Soudure
- Acier
- Stainless
- Aluminium
- Plastique
- Fonte
- Bronze

425, avenue Pie X  
Saint-Christophe-d'Arthabaska  
819 357-3560

Kevin Thibodeau  
kevin@usinageboisfrancis.com  
www.usinageboisfrancis.com



# AudiSon

Centre auditif Smith & ass.  
audioprothésistes

On s'occupe de vos oreilles et on prend soin de vous!

Depuis 15 ans

centre-auditif.ca  
877 471-0101



HEIN ?  
QUOI ?  
QU'EST-CE  
QUE TU DIS ?

FAITES VÉRIFIER  
VOS oreilles  
sans frais\* en tout temps

Victoriaville  
1100, boul. Jutras Est, local 102  
819 809-6716

\*La première consultation et le dépistage auditif sont offerts sans frais en tout temps pour les personnes de 18 ans et plus.



Si c'était facile de voir la violence  
conjugale quand elle s'installe,  
tout le monde la verrait.

#ÇaSuffitÇaAussi

On est là pour en parler.

1 800 363-9010  
438 601-1211 (texto)



SERVICES 24/7  
GRATUITS  
BILINGUES  
ANONYMES  
CONFIDENTIELS



Informations :  
Autobusarthabaskainc@hotmail.com  
819 352-2937

Transport scolaire et sorties  
de groupes variées



Fier partenaire  
d'une nouvelle  
ferme éducative



FERME CHEZ  
**CAMILLE**  
L'amie des animaux

autobusarthabaska.com

302, Route 161, St-Christophe-d'Arthabaska, QC G6S 0K7

CLIMCÔ  
SERVICE

L'EXPERT EN CLIMATISATION,  
THERMOPOMPE,  
VENTILATION ET CHAUFFAGE

LE CONFORT, ÉTÉ COMME HIVER



Estimation gratuite

21, RUE LAJEUNESSE, KINGSEY FALLS | 819 363-2767 | WWW.CLIMCOSERVICE.CA



# Pelouse Expert EB



## ENTRETIEN DE TERRAIN PRINTANIER :

- Nettoyage de stationnement
- Balayage de gravier sur gazon
- Roulage de pelouse et tonte de pelouse

## EXCAVATION :

- Réparation de terrain suite à des travaux
- Terrassement de construction neuve
- Installation de tourbe et de cèdres



info@pelouseexpert.com  
819 352-9878

8, rue Christine, Saint-Christophe-d'Arthabaska

[pelouseexpert.com](http://pelouseexpert.com)

# C'EST PAS PARCE QUE J'AI 78 ANS QUE ÇA NE PEUT PAS M'ARRIVER.



**VIOLENCE  
CONJUGALE  
1800 363-9010**

**SERVICES 24/7**

GRATUITS  
BILINGUES  
ANONYMES  
CONFIDENTIELS